

Mesdames et messieurs je vous souhaite la bienvenue au sein de la chancellerie de l'Ordre de la Libération et de son musée.

Avant de m'adresser plus directement à madame Michèle Moet, épouse Agniel, qui nous réunit ce soir, je souhaite, au profit de sa famille et de ses amis ici présents, préciser quelques points concernant la Légion d'honneur, afin de corriger des idées faussement reçues, et pour que chacun ne se méprenne pas sur le vrai sens d'une telle cérémonie, qui si elle se veut amicale et familiale, doit garder sa portée régaliennne. Car je le rappelle, le geste de promouvoir au grade de commandeur de cette phalange admirable, est fait au nom du président de la République.

Je voudrai, donc, appeler l'attention de tous, sur le fait qu'il convient de ne pas banaliser, mais d'apprécier à sa juste mesure une telle distinction.

C'est d'ailleurs pourquoi, avec madame Agniel, nous avons pensé que cette cérémonie serait tout à fait à sa place, en se déroulant au sein de l'Ordre de la Libération créé par le général de Gaulle le 16 novembre 1940. La chancellerie est la maison des Compagnons mais aussi celle des titulaires de la médaille de la Résistance, instituée par le chef de la France combattante le 9 février 1943, deuxième et dernière distinction créée par le général au cours du deuxième conflit mondial.

Les Compagnons de la Libération ainsi que les médaillés de la Résistance, sont les porte-drapeaux de la France de l'honneur, ils avaient en eux un amour de la patrie et de la liberté qui dépassaient le simple constat de la situation dramatique du moment. Ils refoulaient tout discours défaitiste, de fatalité, toute attitude de renoncement. Pour reprendre la belle formule de Charles Péguy, ils avaient le sentiment « d'avoir raison absolument ».

Or, je suppose que tous ici, vous savez que la médaille de la Résistance a été conférée à Michèle Agniel le 24 avril 1946, mais peut-être ne savez-vous pas qu'elle est également membre de la commission nationale de la médaille de la Résistance, que j'ai l'honneur, ès fonction, de présider. Cette maison est donc doublement la sienne.

D'autre part, il ne vous a pas échappé que nous sommes à quelques mètres de la coupole dorée, où repose l'Empereur, instituteur de la Légion d'honneur et qui en fut le premier Grand Maître. Si j'ajoute que la première remise de Légions

d'honneur par Napoléon eut lieu le 15 juillet 1804 sous ce même Dôme, vous comprenez que, ce soir, nous sommes en communion avec la longue histoire de notre pays.

La Légion d'honneur récompense des mérites éminents, c'est le *terme consacré*. C'est une reconnaissance acquise et non transmise.

Et ce principe est très important, car c'est un symbole fort de l'esprit issu de la Révolution, et qui a substitué la reconnaissance du mérite personnel au privilège de la naissance.

Ensuite, gardons en mémoire que c'est un ordre universel.

En effet, Napoléon voulait récompenser et donner en exemple d'une part, *ceux qui font marcher la société*, les civils, et d'autre part, *ceux qui la défendent*, les militaires. Et bien Michèle Agniel est une civile mais qui a agi pour libérer la patrie et c'est à ce titre qu'elle est élevée au grade de Commandeur, sur le contingent du ministre des Armées.

D'autre part, contrairement encore à *des idées mal reçues*, la LH est très loin d'être galvaudée. Le Conseil de l'Ordre veille à maintenir sous la barre des 100 000, à ce jour 92 000, les membres *vivants* de l'Ordre. Ce nombre rapporté aux 67 millions de Français montre que *moins de 0,2%* de nos compatriotes sont légionnaires.

Quant au grade de Commandeur, c'est avec une extrême parcimonie qu'il est attribué. En effet la république honore annuellement moins de 50 de nos compatriotes, de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Pour en terminer, et pour contrer les colporteurs de fausses vérités, des études récentes montrent que la LH reste encore, *à tous les niveaux de la société*, le signe de reconnaissance le plus apprécié par nos concitoyens.

Ces choses devant être précisées et l'ayant été, je m'adresse maintenant à notre impétrante.

\*\*\*

Chère madame Agniel,

Chère doyenne,

Chère amie,

Il me faut le préciser, dès le début de ce propos, avant même la cérémonie de ce soir, vous faisiez déjà partie de cette très restreinte aristocratie de l'honneur, ayant été faite, par la république, chevalier de la Légion d'honneur en 1958, puis officier en 1971, croix de guerre 1939-1945, médaillée de la Résistance, croix du Combattant volontaire et médaillée de la déportation pour faits de Résistance.

Vous êtes, je l'ai dit, médaillée de la Résistance, mais il convient de préciser que votre maman Geneviève est également titulaire de cette médaille de la Résistance, ainsi que votre papa Gérard, résistant disparu en déportation, qui a été distingué à titre posthume. Et c'est donc toute la famille Moet qui combattit dans l'ombre et qui fut de ces « soutiers de la gloire », comme Pierre Brossolette nommaient ceux qui menèrent cet âpre, dangereux et angoissant combat clandestin contre l'occupant. Il me semblait juste d'associer vos parents et votre frère, qui a vu, à 13 ans, toute sa famille partir en déportation, à la cérémonie de ce soir où la république vous honore.

Je précise également qu'au sortir de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, la France comptait 40 millions d'habitants et seuls 65 000 seront décorés de la médaille de la Résistance française (MRF), soit moins de 0,2% des Français de l'époque. Et si j'ajoute que près de 40% des 65 000 MRF n'ont jamais su que la France leur avait décerné cette MRF, car ils ont été décorés à titre posthume, comme le père de Michèle Agniel, vous comprendrez que ce nombre restreint et le prix du sang confèrent toute sa grandeur et sa noblesse à cette médaille de la Résistance.

Je rappellerai donc juste dans les très grandes lignes quel fut votre engagement dans la Résistance.

Vous êtes née en 1926 au sein d'une famille où le mot France résonnait fort et je vous cite : « *Nous étions patriotes. Mon frère et moi avons été élevés dans l'amour de la France, avec rigueur intellectuelle et sens des valeurs. Mon père l'était d'autant plus qu'il n'était pas d'origine française mais hollandaise. Naturalisé, il avait fait la guerre de 1914 et quand je l'entendais parler de la France, c'était toujours avec beaucoup d'affection* ».

Envoi de tracts illégaux, convoyage et cache d'aviateurs américains ou anglais, fabrique de faux papiers... Dès vos 14 ans, puis au sein du réseau "Bourgogne", vous participez activement à la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. En 1944, vos parents et vous-même êtes arrêtés sur dénonciation et déportés pour actes de Résistance, votre maman et vous à Ravensbrück puis Königsberg, votre papa à Buchenwald, dont il ne reviendra pas.

Je lis maintenant votre mémoire de proposition pour la MRF :

*« Entrée dans un réseau d'évasion du SR le 15 septembre 1943, s'est occupée de la récupération des aviateurs alliés tombés en province, ainsi que de leur hébergement dans sa famille ou dans différents asiles trouvés par elle. A centralisé à Paris près du tiers des aviateurs évacués par son réseau et leur a fourni tous les faux papiers d'identité qui leur étaient nécessaires. Admirable de dévouement et d'abnégation, s'est toujours dépensée sans compter pour l'organisation jusqu'au mois d'avril 1944 où elle a été arrêtée par l'ennemi sur dénonciation, ainsi que ses parents. Malgré menaces et tortures n'a jamais parlé sauvant ainsi de nombreux agents et permettant la continuité du travail et des succès de son réseau. Jeune fille de 17 ans qui à Ravensbrück, a su montrer que la jeunesse française n'avait pas capitulé ».*

\*\*\*

Après la guerre vous fondez une famille, vous rentrez dans la vie professionnelle et vous vous imposez, sur votre engagement durant la guerre, un silence qui durera 40 longues années.

Si c'est votre père qui a lancé la famille Moet dans la Résistance, et je vous cite : *"Mon père a tout de suite dit 'il faut faire quelque chose'. À la maison, ça a résonné en nous tous"*, dans les années 80, c'est votre mère, en revanche, qui vous incite à sortir de votre réserve et à témoigner face à la montée du négationnisme, et je vous cite encore : *« "Tu n'as plus le droit de te taire"*, vous a dit un jour votre mère.

Elie Wiesel affirmait que *« le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par l'oubli »*. Et c'est consciente de ce fait, que vous vous engagez dans ce combat contre l'oubli, et que vous vous donnez une mission, celle de transmettre.

Et c'est avec toute la résolution qui vous caractérise que vous prenez votre bâton de pèlerin pour aller porter témoignage auprès de nos jeunes concitoyens de votre propre engagement dans la Résistance ainsi que celui de vos frères et sœurs du combat de l'Ombre. Vous participez, ainsi, à la formation et à la structuration civique de la jeunesse de France, en intervenant dans les écoles, collèges et lycée et vous portez témoignage au profit de tous nos concitoyens en donnant des conférences, ici même d'ailleurs, en répondant à des ITW, ou en

étant même l'objet d'une biographie-fiction *The girl in blue beret* (2011) de l'américaine Bobbie Ann Maeson.

Pour ceux qui vous entourent aujourd'hui, je cite un extrait d'une de vos ITW :

*« Aujourd'hui, je suis effrayée par la montée des populismes qui risqueraient de nous mener au totalitarisme sans que nous nous en rendions compte... Il faut tout faire pour rester libres!*

*Après mes passages en classe, certains collégiens m'écrivent et me posent des questions. C'est très touchant de voir que quelque chose se passe et que ces jeunes continuent de rejeter l'inacceptable, tels le nazisme ou le totalitarisme. Même s'ils ont du mal à l'exprimer, je sens qu'ils nous remercient pour ce travail de transmission.*

*Pour éviter la répétition de l'histoire, cette mémoire doit subsister ».*

\*\*\*

Et, vous avez raison madame, c'est tout à fait essentiel, dans le contexte actuel, car sans doute l'avez-vous observé nos compatriotes sont en proie à bien des questionnements, face à ce monde en désordre et à notre société française, où nous ne pouvons malheureusement que le constater, des forces centrifuges visent à miner l'unité nationale, où des agitations provoquent une grande confusion face à notre histoire, et où certains prônent le rejet du pacte républicain. Et si on y ajoute la menace terroriste qui rôde, c'est le trouble, l'anxiété voire le désarroi qui sont parfois au rendez-vous.

Il est donc indispensable que la nation se nourrisse de vies exemplaires, comme la vôtre, et sa jeunesse de héros positifs et patriotes afin de développer sa réflexion sur les notions de patrie, de nation et de démocratie, avec les droits mais aussi, pour ne pas dire surtout, les devoirs inhérents à l'état de citoyen.

Et, en dépit de l'âge, c'est ce que vous avez continué à faire avec votre chaleureuse humanité, et vos témoignages sont autant de « boussoles de citoyenneté » à la disposition de nos jeunes compatriotes.

Et c'est donc la volonté de mettre en exergue vos engagements lumineux, ce magnifique parcours humain, les éminents services rendus à la France, votre engagement pour plus de fraternité et le respect de l'autre, ainsi que votre amour de la patrie, qui ont incité le ministre des armées à proposer au président

de la république, grand maître de l'Ordre de la Légion d'honneur, de vous promouvoir au grade de commandeur au sein de cette phalange magnifique.

Nous allons donc maintenant procéder à cette élévation.